



Delai d attente de la reponse de la ddte

Par **alymajri**, le **26/10/2011** à **15:01**

Bonjour,

je suis un ingénieur en informatique tunisien (actuellement en Tunisie) et j ai été recruté par une société française depuis juillet 2011. La procédure de l'obtention du titre salarié temporaire a été déclenché depuis le 05 juillet 2011 et jusqu a aujourd hui je n ai reçu aucune réponse ni de la ddte ni de l OFII.

est ce que vous pouvez m indiquer s il vous plai le delait d attente de la réponse ou s il y a une personne dans la meme situation que moi et qui a reçu une réponse?

Merci d avance

Par **mimi493**, le **27/10/2011** à **13:12**

normalement, on considère qu'il y a refus au bout de 4 mois de silence, le délai de recours de 2 mois partant de là

Par **alymajri**, le **20/12/2011** à **16:16**

bonjour mimi493,
merci pour votre reponse. justement la société qui m a recruté viens d avoir l accord :) et maintenant mon dossier va etre transmis à l ofii de tunis. ça fait plus que deux semaine que j

atten et aucune nouvelle. saviez vous combien de temps il faut attendre la convocation pour la visite medical à l ofii.

Merci encore

Par **karim**, le **28/04/2012** à **18:13**

ça fait plus que deux semaine que j atten et aucune nouvelle. saviez vous combien de temps il faut attendre la convocation pour la visite medical à l ofii.
(meme situation)